les animait n'avait rien de particulièrement bienveillant à notre égard ; on affectait de mettre en lumière et en relief un type d'homme d'Etat qu'on trouvait bien suffisant pour nous dans l'avenir. C'était une aurore de décadence ; en dominait notre nation en la félicitant de s'être incarnée dans Waddington.

» Comme diplomate, il représentait l'incompétence ; comme administrateur, la naïveté ; comme parlementaire, l'effacement ; comme orateur, le vide.

» *La France, qui lui a donné une patrie, n'a reçu de lui, en échange, que l'amoindrissement.* »

LETTRE DE PARIS

(de notre correspondant particulier)

Paris, le 30 décembre 1879.

De tous les organes des gauches, c'est encore, aujourd'hui, la *République française* qui se montre la plus enthousiaste à l'égard du Cabinet. Qu'on dise donc après cela que ce n'est pas M. Gambetta qui va gouverner sous le nom du nouveau ministère! M. de Freycinet n'est-il pas son lieutenant, M. Lepère son très-humble serviteur, et MM. Magnin, Cazot et Farre peuvent-ils rien refuser à l'homme qui vient de les faire ce qu'ils sont?

Du reste, le moniteur de l'opportunisme est si sûr de son affaire qu'il ne se donne même pas la peine de cacher son jeu. Il trace le programme des sessions de 1880 et 1881, en interdisant aux membres de la majorité le dépôt de propositions nouvelles, « les projets déposés en ce moment fournissant de quoi occuper six fois plus de séances qu'il n'en reste à la Chambre dans les deux dernières années de son mandat. A quoi bon ajouter à cet amas de propositions, si, comme nous n'en doutons pas, l'initiative ministérielle saisit bientôt le Parlement des cinq ou six questions capitales qu'il est appelé à résoudre et qui, avec les lois de finances, l'imprévu et le courant, absorberont tous ses instants? »

A l'égard des ministres, la feuille de la rue de la Chaussée-d'Antin les invite « à ne jamais prendre une résolution discutable, sans avoir prévenu d'avance les chefs de la majorité. »

Vous voyez d'ici les conséquences : comme c'est auprès de M. Gambetta que les chefs de la gauche républicaine et de l'Union vont prendre le mot d'ordre, c'est en somme le président de la Chambre qui disposera des projets ministériels. L'on ne saurait être plus habile et l'on comprend que, dans ces conditions, avec une main sur la majorité et l'autre sur le Cabinet, M. Gambetta ait pu permettre à M. Jules Grévy que la législature actuelle pourrait arriver à son échéance normale sans nouvelle crise ministérielle. Seulement on est en droit de s'enquérir de ce que peut penser le Président de la République de cette annulation à ciel ouvert de son pouvoir et de son influence? Si le programme tient, c'est en effet M. Gambetta qui règnera et gouvernera jusqu'en 1881.

A propos de programme, on se demande si le ministère en a un, c'est-à-dire s'il a pris des engagements vis-à-vis des deux groupes dont il est l'émanation dans le Parlement au sujet de l'amnistie, de l'inamovibilité, de l'article 7 et du service militaire.

Eh bien! il résulte de toutes les informations que M. de Freycinet et ses collègues n'ont rien promis du tout, soit à la gauche républicaine, soit à l'Union dont ils relèvent particulièrement. Ils se sont, sans doute, engagés à quelque chose vis-à-vis de M. Jules Grévy et de M. Gambetta, mais l'on pense généralement que leurs engagements étant essentiellement du ressort de la résistance, on se gardera bien de les porter à la connaissance du public républicain. C'est donc uniquement sur leur bonne renommée et les intentions plus ou moins radicales qu'on leur suppose, que les gauches avancées consentent à leur faire crédit de quelques semaines. Mais qu'ils y prennent garde, le *Rappel* l'annonce ce matin ; s'ils ne donnent pas pleine satisfaction aux partisans de l'amnistie, aussi bien qu'à ceux de la suppression de l'inamovibilité et du service de trois ans, ils seront aussi attaqués que l'ont été leurs prédécesseurs.

On remarque que dans les revendications à l'ordre du jour parmi les groupes de la gauche avancée, il n'est nullement question de l'article 7. Les organes de la gauche républicaine dont les projets Ferry étaient jusqu'à ces jours derniers le dada favori, ont tout à coup fait le silence à son endroit, et cependant quelle occasion plus favorable d'entretenir leurs lecteurs de la suppression prochaine de l'enseignement congréganiste! Le *Soleil*, qui est à même d'être bien renseigné sur ce point, croit savoir que le cabinet a fait son deuil de l'article 7, à la suite du refus de M. Challemel-Lacour de faire partie de la nouvelle combinaison et de l'élimination du centre gauche des sphères gouvernementales. Il considère, en effet, avec raison que M. Challemel-Lacour apportait à l'article 7, dont il est le partisan résolu, l'appui d'une parole éloquente, et que c'était le seul adversaire sérieux que M. Jules Simon pût rencontrer à la tribune. Quant au centre gauche du Sénat, il lui paraît que n'ayant plus ni considération personnelle, ni intérêt ministériel pour contrebalancer ses scrupules de conscience, il se prononcera nettement et unanimement contre l'article 7. « La loi Ferry était déjà compromise, elle était déjà menacée, maintenant elle est perdue. »

Une chose en tous cas certaine, c'est que le cabinet Freycinet, étant affranchi de toute solidarité avec les projets de réforme de l'enseignement supérieur, laissera au seul ministre de l'instruction publique la responsabilité de l'échec qu'il pourra éprouver devant la première Chambre.

Le bruit répandu hier soir et ce matin, dans le monde de la spéculation, de la démission de nos ambassadeurs à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople et à Rome, n'est pas confirmé, sauf en ce qui concerne M. de Saint-Vallier. Les journaux allemands, arrivés cette après-midi, constatent d'ailleurs, que l'impression dans les cercles politiques de Berlin n'est pas favorable à la nouvelle combinaison et qu'il pourra en résulter certains changements diplomatiques.

Il paraît que c'est la crainte de voir M. Desprès directeur politique, dont l'expérience politique a été jugée indispensable à tous les ministre qui se sont succédé depuis 1848 au ministère des affaires étrangères, demander sa mise à la retraite dans le cas où M. de Freycinet prendrait un sous-secrétaire d'Etat, qui empêche la nomination à ce poste de M. Spuller.

La Bourse a été favorisée d'une légère reprise, quoique les consolidés anglais aient éprouvé une réaction de 1/16.

La préoccupation principale, après la clôture du marché, portait presque exclusivement sur les rapports à venir du nouveau cabinet avec l'extérieur. La retraite de M. le comte de Saint-Vallier et les dépêches privées de Berlin, étaient l'objet de toutes les conversations. On assurait que, d'après ces dépêches, M. de Saint-Vallier avait envoyé, dès le 29 au soir, sa démission au nouveau ministre des affaires étrangères et que la presse berlinoise, notamment la presse officieuse, se tenait dans une grande réserve à l'égard du cabinet Freycinet ; qu'enfin M. de Bismarck était attendu le 3 ou le 4 janvier à Berlin, l'empereur Guillaume ayant besoin de la présence de son premier ministre.

Il ne fallait pas tant pour mettre toutes les fortes têtes de la spéculation à l'envers.

On croit, au reste, que dans le Conseil de Cabinet tenu ce matin au Palais de l'Elysée, on s'est occupé avant tout de la circulaire que M. de Freycinet doit envoyer dans un délai très prochain à nos représentants au dehors, afin de notifier aux diverses puissances l'avénement du Cabinet, dont la principale pensée sera le maintien des errements pacifiques du Cabinet Waddington.

J'ai lieu de croire que telle a été, en effet, la seule décision prise, aujourd'hui ; car les ministres ont dû ajourner les autres questions, jusqu'après leur installation qui est loin d'être complète. Ce n'est qu'à trois heures de l'après-midi que M. de Freycinet a pu prendre possession du ministère des affaires étrangères d'une manière effective. Ses collègues ont été à peu près dans le même cas. Il y a donc lieu de mettre à l'écart toutes les inventions des reporters de journaux, qui, à l'exemple de la *France*, s'amusent à prêter déjà au ministère des rédactions de programmes et d'autres résolutions puisées dans leur imagination plus que fantaisiste. Ces inventions seront, sans aucun doute, multipliées d'ici à la fin des fêtes et cérémonies du jour de l'an, parcequ'elles ne sera qu'après s'être débarrassés des réceptions officielles du 1er janvier, que les ministres pourront se recueillir et résoudre les difficultés qui existent hélas ! d'une façon trop réelle.

Que dira-t-on aux Chambres, au centre-gauche, au Sénat surtout qu'on a pu oublier jusqu'ici, mais qui vont se dresser avec un aspect redoutable ? On parle de promesses à double entente, d'engagements destinés à rassurer les conservateurs, sans mécontenter les pontifes du radicalisme. Tout cela sera bien difficile à exprimer et il faudra s'y reprendre à plusieurs fois avant de trouver la forme qui conviendra à la pilule qu'il s'agit de faire accepter. La plupart des acteurs, des prometteurs sont connus. On sait comment ils procèdent pour [illegible] apparaître ou disparaître la mus[illegible] *Français* nous rappelle, ce soir, que [illegible] mi les députés qui, le 21 mars 1874, vot[illegible] contre l'institution des sous-secrétaires d'[illegible]tat, figurent MM. Sadi-Carnot, Girerd et Tur[illegible]et, nommés ce matin sous-secrétaire d'E[illegible] N'est-il point bon nombre de leurs chefs d'emploi qui ont fait mieux encore ?

Il faut donc attendre quelques jours et non anticiper. D'ici là restons en observation ; la critique aura bientôt une ample curée.

La catastrophe du pont de la Tay

On télégraphie d'Edimbourg :

Il ne paraît pas douteux qu'environ 150 voyageurs qui se trouvaient dans le train se sont noyés. Deux hommes qui ont visité le pont chacun par une extrémité ont pu s'assurer que treize des grandes traverses centrales ont été enlevées, et cela précisément au-dessus d'un endroit où l'eau a près de 50 pieds de profondeur.

La ligne du chemin de fer est placée à 90 pieds au-dessus du niveau de l'eau, ce qui fait présumer que bon nombre de voyageurs ont dû être tués dans la chute.

Le théâtre de la catastrophe a été visité ce matin par quelques-uns des principaux chefs de la Compagnie, ainsi que par sir Thomas Bouch, arrivé par un train spécial.

Les journaux de Londres donnent des détails sur cet effroyable accident dans les termes suivants :

« Dans la soirée de dimanche, un véritable ouragan s'est déchaîné sur Dundee et a fait rage toute la nuit. Une partie du pont du chemin de fer sur la Tay s'est effondrée au moment du passage du train venant d'Edimbourg, qui arrive à 7 h. 15. On croit que le train est tout entier dans l'eau.

« La force de la tempête a empêché un bateau à vapeur d'arriver jusqu'au pont. Le train était signalé, comme c'est la règle, depuis Fife, comme étant entré sur le pont à 7 h. 14. On l'a vu s'y engager et y marcher pendant un moment, et puis, tout à coup, on a remarqué une grande flamme, comme lorsqu'une explosion se produit.

« Les témoins de l'accident ont prévenu immédiatement à la station du pont de Tay, à Dundee, le chef de station qui s'est mis immédiatement en communication avec l'homme chargé des signaux à l'extrémité nord du pont. Mais en essayant de le faire, il s'est convaincu que les fils télégraphiques du pont étaient coupés.

« M. Smits, le chef de station, et M. Roberts, inspecteur des machines, résolurent alors, malgré la tempête, de se rendre au pont et de s'y engager par l'extrémité nord pour pousser leur examen aussi loin que possible, afin de se rendre compte de toute l'étendue du désastre.

» Ils ont pu en parcourir ainsi une distance relativement considérable. La première chose qu'ils ont constatée, c'est la rupture d'une conduite d'eau posée sur le pont pour alimenter le village de Newport, à l'extrémité méridionnale du pont, eau tirée des réservoir de Dundee.

» En avançant d'avantage on a pu voir, au clair de lune, le feu rouge, à l'autre extrémité du pont, ce qui leur a fait supposer que le train avait été arrêté avant de s'engager sur le pont, et rien ne faisant prévoir le catastrophe, on n'avait fait aucun signal pour empêcher le train d'avancer.

» A Bought Ferry, à 4 milles du pont, plusieurs sacs de dépêches ont été rejetés sur le bord, ce qui prouve que le train s'est abîmé dans les flots.

» On ne peut pas avoir d'indication précise sur le nombre de voyageurs que l'on évalue diversement les uns à 150 et les autres à 200.

» Le prévôt et une grande quantité de citoyens notables de Dundee sont partis à dix heures et demie sur un bâteau à vapeur pour le lieu de l'accident, l'ouragan s'étant un peu calmé.

» A la station de Taybridge, la scène est émouvante. Une foule de personnes, venues au devant de quelque parent ou ami, sont là, près du bâtiment de la station, et l'on voit des hommes robustes pleurer à chaudes larmes la mort cruelle de leurs proches, si subitement enlevés; tous donnent des marques de désespoir, et ce concert de douleurs constitue un spectacle navrant.

» Au mois d'octobre 1877, tandis que le pont était en construction, une des traverses fut enlevée par un coup de vent semblable à celui d'aujourd'hui; mais, cette fois, il n'y eut à déplorer que la perte d'un des ouvriers.

» Le pont de la Tay a été livré à la circulation le 20 octobre 1878. En y comprenant les culées de la rive septentrionale, sa longueur exacte est de 10,612 pieds portant sur 11 arches, dont la plus large a 245 pieds d'ouverture. Le niveau aux deux rives est de 70 à 80 pieds au-dessus du niveau de la mer, et au centre du pont de 130 pieds. Il avait été construit sur les plans de sir Thomas Bouch, ingénieur civil. »

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Nos ateliers étant fermés le premier jour de l'An le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas demain.

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira samedi, à huit heures du soir, pour examiner le projet de la rue de la Gare.

Le Bureau de bienfaisance de Tourcoing vient de recevoir de M. Simon, doyen de l'église Notre-Dame, la somme de 250 fr. Le vénérable doyen a déjà donné 50 francs aux pauvres à la souscription municipale.

Le Conseil général se réunira en session extraordinaire, le 9 janvier, pour le classement définitif du nouveau réseau des chemins vicinaux et d'intérêt commun.

Société industrielle du Nord

(SUITE)

Toutes les combustions qui s'accomplissent, présentent le phénomène de la simple incandescence ou celui de la flamme. Une flamme est un gaz ou une vapeur en combustion.

Voici un appareil qui est comme un réservoir ou un générateur de gaz et qui le laisse échapper par ce tube; nous approchons une bougie allumée et vous voyez que nous avons produit une flamme : c'est un gaz en combustion. Mais la flamme de ce gaz (hydrogène) est bien pâle, bien peu éclairante. Faisons passer ce gaz avant de l'enflammer dans ce flacon qui contient de la benzine et cette flamme du gaz vous apparaît aussitôt douée d'un pouvoir éclairant très-remarquable. C'est que le gaz a entraîné avec lui en passant dans le flacon de benzine des particules d'un corps très-riche en carbone et ce sont ces particules de carbone qui, portées à l'incandescence au sein de la flamme, lui donnent son pouvoir éclairant.

L'éclat de la flamme de cette bougie est dû à la même cause, à une combustion de gaz avec excès de particules de carbone. La bougie étant allumée, la chaleur fait fondre la matière grasse qui entoure la mèche, les actions capillaires font monter dans cette mèche le corps gras fondu, qui, soumis à une température plus élevée, se décompose et donne des hydrocarbures qui viennent alimenter la flamme.

Le noyau obscur qui occupe la partie centrale de la flamme est comme le réservoir de gaz incessamment approvisionné. Là, le gaz ne peut brûler, faute d'air, le gaz ne brûle que quand il arrive aux parties extérieures. Nous faisons pénétrer dans le noyau obscur l'extrémité d'un tube recourbé que nous mettons en communication par son autre extrémité avec un aspirateur. Celui-ci fonctionne, nous voyons arriver les gaz, nous les recueillons, nous les enflammons sous vos yeux. Donc des gaz s'étaient formés sous l'influence de la chaleur dans la partie supérieure de la mèche et la flamme ne résulte que de leur combustion. L'un de ces gaz est le grisou, le terrible grisou. Dans cette petite bouteille, que nous enveloppons d'un linge par précaution se trouve un mélange d'air et de grisou ou d'hydrogène protocarboné, on approche le mélange d'une bougie allumée et vous entendez une *détonation* qui est d'un effet étonnant en considération du petit volume de mélange, et qui peut nous donner à penser combien sont redoutables pour les mineurs ces explosions qui se produisent dans les galeries, lorsqu'un ouvrier pénètre avec une lampe dans un mélange d'air et de grisou.

On peut encore prouver que le pouvoir éclairant d'une flamme dépend des particules incandescentes au sein de la flamme en répétant, devant vous l'expérience que Drummond officier anglais imagina pour éclairer une montagne. Nous lançons sous des pressions déterminées un courant de gaz d'éclairage et un courant d'oxygène, ces deux courants se rencontrent à cet orifice où doit avoir lieu la combustion.

Le gaz d'éclairage perd son pouvoir éclairant, la combustion du carbone étant rendue complète par l'oxygène pur, mais la température est telle que si nous faisons arriver la flamme sur un cylindre de chaux, cette chaux se trouve presque aussitôt portée à l'incandescence, et devient une source de lumière d'un éclat éblouissant. Cette lumière nommé aussi lumière oxhydrique sert à éclairer les images dans les appareils de projection pour les expériences de cours.

La respiration est une véritable combustion, mais au lieu de s'accomplir dans l'air, elle s'accomplit incessamment dans tout l'intérieur de nos organes au moyen de l'oxygène enlevé à l'air. C'est cette combustion qui entretient cette chaleur nécessaire à la conservation de la vie animale. Dans l'acte de l'inspiration, l'air arrive par les bronches jusque dans les dernières ramifications de ces nombreux vaisseaux qui se distribuent dans la masse des poumons, et pénètre par endosmose dans les vaisseaux qui amènent le sang veineux; l'oxygène de cet air se combine mais faiblement avec l'hémoglobine, le sang est revivifié; quand il sera lancé dans les artères, l'oxygène se combinera avec le carbone des tissus, la combustion aura lieu, la chaleur sera produite et le sang reviendra par un autre système de vaisseaux dans les poumons pour se décharger de l'acide carbonique produit et reprendre de l'oxygène. Telle est la série de phénomènes qui se reproduisent incessamment dans la respiration. Deux conséquences bien importantes en découlent. La première, c'est que notre alimentation doit être en rapport avec le climat du pays que nous habitons.

Dans un pays froid nous devons produire plus de chaleur, nous devons donc brûler plus de combustible. Aussi les habitants du Nord, doivent se nourrir davantage que ceux du Midi et ces derniers allant se fixer dans le Nord ne sauraient résister, sans modifier complètement leur régime alimentaire pour prendre les nourritures fortes et abondantes qu'exige le climat. Une seconde conséquence, c'est que la respiration étant une combustion, et la combustion du carbone donnant lieu à la formation de l'acide carbonique, gaz tout à fait impropre à la respiration, il faut de toute nécessité que l'air soit renouvelé.

Pour les animaux à sang froid dont la respiration est très-lente, il ne leur faut pas beaucoup de nourriture et il ne leur faut pas beaucoup d'air, mais pour les animaux à sang chaud, c'est le contraire.

Le jeune enfant a aussi une respiration très-active, donc il lui faut beaucoup d'air et de l'air pur. C'est sa nourriture nécessaire de tous les instants et rien ne serait plus préjudiciable à son développement que la privation sous le rapport de la quantité ou de la pureté de l'air qu'il respire. Ici, il est bien à regretter que le cœur de la mère, ce cœur qui la porte si souvent à agir avec tant d'intelligence, la trompe parfois sur les vrais besoins de son enfant qu'elle prive d'air pur, ou à qui elle mesure une nourriture si nécessaire. Pour le préserver de toute impression de la température, le met-tre à l'abri de différentes causes qui pourraient troubler ce paisible sommeil, elle dépose son enfant dans un berceau, entouré de toutes parts de rideaux épais qui empêchent l'air de se renouveler. La bougie sous la cloche s'éteint, le pauvre animal qui sert aux expériences de la grotte du chien ne tarde pas à tomber asphyxié, l'enfant dans son berceau ainsi fermé au renouvellement de l'air est victime d'une tendresse mal entendue et d'une intelligente sollicitude.

A suivre.

La commission départementale chargée de répartir entre les communes le 2me envoi du gouvernement sur les cinq millions votés pour secourir les victimes de ce rude hiver, s'est réunie, mardi 30 décembre, à une heure, à la préfecture, sous la présidence de M. Paul Cambon, préfet du Nord.

Un grand concert de bienfaisance est actuellement en train de s'organiser, à Tourcoing.

Ce sont les *Amis-Réunis* qui en ont pris l'initiative, sous les auspices de l'administration municipale.

Le concert sera vocal et instrumental. Il aura lieu le dimanche 19 janvier prochain.

Nous savons que des démarches ont été faites près des différentes sociétés musicales de la ville, afin d'obtenir leur bienveillant concours.

Les *Amis-Réunis* ont l'intention de constituer un concert grandiose, mais absolument local. Nous les félicitons de cete idée, et nous pensons que toute la ville s'associera à cette belle et grande œuvre de charité.

Un échange :

Un vol d'outils et d'argent (100 francs) avait été commis dans une verrerie de Laval-Trêgny (Belgique). On s'aperçut qu'en même temps que les objets indiqués, Hubert Blairon avait disparu. Il fut donc recherché. Il vient d'être retrouvé dans nos cantons, et remis ce matin par la gendarmerie de Tourcoing aux autorités belges.

De leur côté, les belges possédaient un individu interessant qu'ils nous ont rendu. C'est Joseph-Amédée Caumont, maréchal-de-logis chef au 23me d'artillerie, lequel était passé en Belgique après avoir dévoré l'*ordinaire* de ses hommes et compliqué sa situation par des faux en écritures.

La gendarmerie de Tourcoing va diriger Joseph-Amédée sur Grenoble où il était caserné, et où le conseil de guerre l'avait jugé par contumace.

Hier, le 1er Conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes :

Eugène Martin, soldat au 43e, désertion à l'intérieur en temps de paix, quatre ans de prison ;

Alphonse Baudot, réservaiste de la classe de 1868, de la subdivision de Châlons-sur-Marne, insoumission à la loi de recrutement, un mois ;

Charles Papeil, caporal au 84e, désertion à l'étranger en temps de paix, trois ans de travaux publics.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Il y a eu, dimanche, au *Petit-Château*, une soirée bachique qui a été très-brillamment organisée et très-agréablement remplie.

L'*Allegro* et l'ouverture de *Nabuchodonosor*, exécutés par la *Fanfare des Carabiniers* ont dignement fait les entrées en matière. On remarque de sérieux progrès dans la *Fanfare*.

Le morceau chanté par M. Gustave Baert, *Guillaume Tell*, était de grande difficulté ; il a été bien rendu, avec une bonne et forte voix de baryton. L'air de *Joconde* a révélé une charmante voix de ténor léger dans M. Ernest Leplat ; il avait, du reste, bien choisi le canevas nécessaire pour faire ressortir son organe. M. Alphonse Legrand a été bon instrumentiste dans sa *fantaisie* pour hautbois ; il a beaucoup d'assurance dans l'exécution. Une romance, *l'homme ne chante plus*, dite par M. Amand Leman, a été très-goûtée ; elle a fort bien été chantée, dans toute sa mesure par un bon musicien. Le chant large de M. Emile Flipo était parfaitement approprié à l'air de basse *Espoir de vengeance*, qu'il a interprété ; voix bien timbrée et très-applaudie. Les chansonnettes de M. H. Desurmont, ont fait florès, pour ne pas dire fureur. Elles ont été rendues avec un brio et un entrain de première force, et cela pondéré par beaucoup de goût. Applaudi à outrance.

Toutes les expressions de voix se sont données carrière dans cette bonne soirée. Dans la seconde partie, nous trouvons encore un ensemble de jeunes chanteurs vraiment appréciable.

Une Fleur pour souvenir, par M. J.-B. Vannieuwenhuyse. Ce chanteur aime les mélodies sentimentales et les rend bien. Parfaitement dit, avec le feu nécessaire, le *Noël des Soldats*, par M. Cyrille Deltour. M. Gustave Burms a donné un air de piston. Nous avons déjà entendu ce jeune musicien, aux soirées de St-Michel ; il y a des progrès sensibles. La *Promenade d'Amour*, chantée par M. Hippolyte Degryse, est une beauté-Renaissance du meilleur goût ; la voix du chanteur était faite pour elle. Comme genre, très-bien rendue.

L'*avenir*, dans la *Valse des Songes* et *Dans la Forêt*, s'est montré comme la *Fanfare*, plein d'ardeur et de ressources. Les deux chœurs ont été enlevés d'une manière convenable. Sous la direction de M. Mager, *Chorale* et *Fanfare* sont appelées à de beaux succès, seulement, il faut de la persévérance. Le solo de M. Paul Derveaux dans la *Polka*, exécutée par la *Fanfare*, pour terminer la soirée, a attiré l'attention ; la variation a été bien coulée.

Nous félicitons le *Petit-Château* d'avoir organisé cette excellente séance musicale. Plusieurs jeunes chanteurs nouveaux s'y sont fait entendre, qui méritent considération et encouragement. Ç'a été comme une espèce de mise en train qui donne beaucoup d'espérance.

LE PORT DE DUNKERQUE

Une loi récente dit le *Français* a alloué au ministre des travaux publics pour l'agrandissement du port de Dunkerque qui prend chaque jour surtout au point de vue du commerce d'importation, une importance indiscutable — ce port est aujourd'hui le troisième de France — une somme de 50 millions.

Ces millions doivent servir à creuser de nouveaux bassins, à construire de nouveaux quais; à outiller enfin ce port de façon à lui permettre de lutter, sinon à armes égales, du moins avec moins de disproportion avec son voisin le port d'Anvers. On espère, ces travaux achevés, que les navires du plus fort tonnage pourront fréquenter utilement et habituellement Dunkerque sans être obligés de s'alléger en rade, ce qui occasionne aux armateurs un surcroit de dépenses et aux équipages un surcroît de fatigues.

Incontestablement, les améliorations projetées sont utiles et tout fait espérer qu'elles seront fructueuses pour la ville et l'Etat, surtout si on les complète par d'autres ayant pour objet l'approfondissement du chenal et l'amélioration du port. Mais si l'on néglige ces derniers travaux, absolument indispensables, on agira à peu près comme un architecte bâtissant un palais avec de vastes salles, de beaux corridors, de larges escaliers, et oubliant l'entrée ou murant la grand'porte.

En effet, dans l'état actuel, les navires ayant un tirant d'eau un peu fort sont, pour entrer ou sortir du port de Dunkerque, obligés, s'ils veulent éviter des avaries sérieuses et même leur échouement complet, d'attendre des marées exceptionnelles. Les bancs de sable qui obstruent l'entrée de ce port n'ont jusqu'à présent cédé à aucun des moyens employés pour en conjurer l'effet pernicieux. Les dragues puissantes qu'on a amenées et fait fonctionner à grand frais pour fouiller les bancs, élever le sable et le déverser dans des chalands, n'ont pas produit d'effet utile sensible.

On a observé que le sable qu'elles remuent et qu'elles n'ont pas absorbé en entier va se déposer plus loin, en sorte que le mal est non guéri, mais simplement déplacé. En résumé, un seul remède efficace a été indiqué et c'est à un enfant du pays, à un armateur-constructeur plusieurs fois frappé dans ses intérêts par suite de l'état de choses actuel, que l'on doit l'indication pratique du travail à entreprendre pour couper le mal dans sa racine. Il s'agit, comme l'a démontré M. Pyotte-Beyaert, auteur d'un plan très-sérieux, établi sur des données expérimentales, de déplacer l'entrée actuelle du port et de la remplacer par une passe naturelle qui existe à 1,000 mètres à l'est du chenal. Cette passe offre à marée haute, même en mortes eaux, une profondeur d'eau de neuf mètres. Les travaux à exécuter pour l'utiliser sont possibles et n'exigeront pas une dépense supérieure à celle que l'on va faire pour l'amélioration intérieure du port, amélioration qui serait sans résultats appréciables si les nouveaux travaux dont il s'agit étaient trop longtemps ajournés. Les conséquences de la réalisation du plan Pyotte seraient, au point de vue commercial, de permettre, aux navires du plus fort tonnage d'entrer et de sortir constamment du port, ce qui nécessairement amènera les capitaines qui jusqu'à présent se voyaient obligés de se diriger sur Anvers à venir directement décharger à Dunkerque. Au point de vue militaire, grâce aux travaux indiqués, les cuirassés de notre flotte, en supposant un combat naval dans la mer du Nord, trouveraient, au lieu d'être contraints à se diriger, au risque des plus grands périls, sur Cherbourg, un refuge assuré à Dunkerque, où ils répareraient leurs avaries. La conservation d'un matériel de guerre d'un prix incalculable serait donc ainsi assurée. Enfin, à l'extrémité des jetées en béton, s'étendant de chaque côté de la passe et avançant de quinze cents mètres dans la mer, des forts cuirassés tiendront à distance les navires de guerre ennemis. Le bombardement de la place deviendra par suite impossible.

On le voit, tout milite en faveur de l'exécution du plan proposé par M. Pyotte, qui ne réclame du reste aucune récompense pour les peines qu'il a prises et l'argent qu'il a dépensé en vue d'être utile à sa ville natale, et se contente de la satisfaction que procure à tout homme de cœur le devoir accompli. Nous voulons donc espérer, avec la majeure partie des habitants de Dunkerque, les mieux placés pour bien juger la question, que les nouveaux travaux dont nous venons d'indiquer l'importance seront, de la part du ministère des travaux publics, l'objet d'une étude toute spéciale.

— BOULOGNE-SUR-MER. — On écrit de cette ville : « Jusque maintenant, nous n'avions pas encore eu trop à nous plaindre de la rigueur de l'hiver ; nous n'avions pas eu la terrible température constatée de Lille à Amiens. Mais depuis dimanche le vent est tel qu'il est dangereux de sortir.

« Mardi, de trois heures à trois heures dix, une épouvantable tempête s'est abattue sur la ville et y a occasionné de graves dégâts. Il n'y a pas une maison qui n'ait pas eu, soit sa toiture, soit sa cheminée enlevée ; toutes les rues sont couvertes de débris. »

— CALAIS. — Jeudi, vers une heure de l'après-dînée, la malle française *Pétret*, partie de Douvres pour Calais avec 56 passagers, par suite d'une brume épaisse, faisant côte sur la Penthièvre, au Long-Pont, à environ quinze cents mètres de la dune et deux cents mètres de la jetée.

Le remorqueur *Champion*, arrivé aussitôt pour prendre à bord les passagers, échoua à son tour, a une vingtaine de mètres de ce paquebot.

Le vapeur anglais *Poste*, de la compagnie du Chatam, vint à son tour et fut assez heureux de pouvoir procéder au débarquement des passagers, dépêches et bagages.

Les équipages n'ont couru aucun danger et les deux vapeurs échoués ont pu se relever à la marée suivante.

— DUNKERQUE. — Le Conseil municipal de cette ville a voté vendredi dernier le remplacement des Frères par des laïques dans l'une des écoles communales.

— Hier, vers sept heures du soir, le canon du Sémaphore annonçait un navire en détresse du côté de Neuport. On apprit, vers neuf heures du soir, que c'était la goëlette de Dunkerque, *Dunkerquoise* venant de San Lucar avec un chargement de sel pour son armateur. Faute devue par suite d'une brume des plus épaisses le navire poussé par une mer très-grosse se mit à la cote à La Canne. Le remorqueur *Progrès* capitaine Charet, sortit immédiatement et réussit, non sans grands dangers, vu l'état de la mer, à sauver l'équipage dans les embarcations du bord.

Aujourd'hu[illegible] le navire est défoncé [illegible] perte totale.

— PITGAM. [illegible] ches faites jusqu'ici pour [illegible] crime de Pitgam, ont é[illegible] on n'a pu trouver aucune [illegible] tre la justice sur la voie du [illegible]

Plusieurs interro[illegible] eu lieu, mais sans aucun résultat.

— BAILLEUL. — Un affreux accident s'est produit hier dans le moulin à vent de M. Delesalle. Un apprenti meunier âgé de 18 ans, V. Depuydt est tombé, on ne sait comment, sur la trémie, pendant une courte absence de M. Delesalle qui lui avait défendu de toucher à quoi que ce soit.

Ce malheureux a été relevé ayant un bras broyé et le corps aplati. Il n'a pas survécu à cet accident. On croit que Depuydt a été pris entre la petite roue et la lanterne qui reçoit les dents de cette roue.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 décembre. Joseph Vanhistendalle, rue de Barbieux. — Etienne Canon, rue de France, 25. — Palmyre Meirhaeghe, rue du Pile, grande cité, 43. — Eléonore Tjolle, rue des Vélocipèdes. — Henri Becquet, rue des Anges, cour Delfortrie, 4. — Henri Pauwel, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 3. — Gabrielle Masquelet, rue de Tourcoing, 22. — Joseph Debaenc, rue Saint-Jean, 89. — Jules Vercoutere, rue de Vaucanson, cour Beny, 8. — Jules Desbarbieux, rue du Tilleul. — Edmond Decuyper, rue du Moulin, cour Descat, 13. — Edouard Dubar, rue du Fontenoy, cour Plouvier, 28. — Jules Lerouge, rue de l'Hommelet. — Marie Delannoy, place d'Audenaerde. — Léon Dasprez, rue des Anges. — Jeanne Willot, rue Daubenton, 106. — Marie Roelandt, rue de la Chaussée, 13. — Philomène Schonekens, rue des 7 Ponts, fort Masure, 14. — Hélène Callewaert, rue Jacquart, cité Jacquart, 12. — Louis Vincent, rue de Lille, 3.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 29 décembre. — Jules Rohart, 32 ans, menuisier, rue de la Promenade, 41. — Esther Deheuvels, 1 an, rue de Lannoy. — Jules Hubaut, 5 mois, rue de Naples, cour Marckx, 2. — Anatole Laporte, 10 mois, rue Watt, cour Six, 20. — Sidonie Debuquoy, 1 an, rue de Barbieux, fort Cavrois, 16. — Alfred Delreux, 32 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Jacques Demuynck, 2 ans, rue de France, 4. — Fidéline Leclercq, 56 ans, rue du Fontenoy, cité Plouvier, 21. — Louis Bonte, 71 ans, rue de Blanchemaille, 15. — Henri Dandoy, 1 an, rue de Beaurewaert, cour Tonneau, 6. — Vandesteen, présenté sans vie, rue du Bois, cour Tiers, 12. — Polycarpe Deheuwels, 3 ans, rue de Lannoy. — Victor Fontaine, 39 ans, rue de la Balance, 7. — François Aullen, 29 ans, fondeur, quai de Dunkerque, (dans le canal). — Catherine Marchand, 66 ans, établissement des Petites-Sœurs des pauvres.

MARIAGES DU 29. — François Sinot, 25 ans, tisserand, et Judith Desmet, 25 ans, tisserande — Felix Wabrawens, 22 ans, rattacheur, et Natalie Vanspeybrouck, 22 ans, soigneuse.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 28 DÉCEMBRE. Hubert Plez, 30 ans, dresseur, 30 ans, dresseur, et Christine Fournier, 30 ans, servante. — Louis Castelain, 25 ans, sellier, et Sarah Madelain, 18 ans, sans profession. — Théodore Lebrun, 26 ans, tisserand, et Rosalie Desmulier, 27 ans, tisserande. — Nestor Plennevaux, 22 ans, apprêteur, et Julie Marmeille, 26 ans, soigneuse. — Victor Lemayeur, 30 ans, domestique, et Julie Clynckemaillie, 24 ans, peigneuse. — Jean-Baptiste Playé, 28 ans, chaudronnier, et Florine Duhamel, 23 ans, bobineuse. — Louis Lamarque, 31 ans, chaudronnier, et Juliette Nys, 26 ans, soigneuse. — Charles Gydi, 19 ans tisserand, et Julia Vanniueuse, 16 ans, servante. — Hippolyte Vandeweghe, 23 ans, tisserand, et Marie Heer, 24 ans, tisserande. — Philippe Behiels, 25 ans, tisserand et Pauline Vanisantberghe, 20 ans, soigneuse. — Bernard Deblaminck, 24 ans, rentreur, et Honorine Lambert, 20 ans, piqurière. — Prosper Petit, 24 ans, teinturier, et Apolline Lemaire, 26 ans, ourdisseuse. — Octave Huyghe, 25 ans, journalier, et Maria Vanbeveren, 29 ans, tisserande. — Louis Behin, 25 ans, chauffeur, et Marie Picry, 24 ans, dévideuse. — Henri Vannest, 28 ans, marchand de journaux, et Malvina Carbon, 23 ans, rattacheuse. — Paul Millet, 20 ans, garçon boulanger, et Sophie Desbouvrie, 28 ans, marchande bouchère. — Napoléon Carpentier, 44 ans, teinturier, et Désirée Deberghe, 53 ans, sans profession. — Camille Cornil, 25 ans, débourreur, et Louis Deprez, 22 ans, peigneuse. — Auguste Gobert, 65 ans, journalier, et Constance Dejode, 55 ans journalière. — Henri Bailleul, 30 ans, boucher, et Clémentine Dhalluin, 24 ans, boucher. — Alfred Richez, 34 ans, architecte, et Emma Schoutteten, 28 ans, professeur au conservatoire de Lille.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille MAES-DEMEULENAERE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur DÉSIRÉ DEMEULENAERE, décédé à Roubaix, le 30 décembre 1879, à l'âge de [illegible] ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le Jeudi 1er Janvier 1880, à 3 heures, en